

À l'ouverture de la séance du 4 novembre 2021, 31 membres sont présents ou représentés (35 membres en exercice, 20 membres présents et 11 procurations).

1. Prospective et moyens

1.1 Budget rectificatif 2021 - vote

Article 1 :

Les autorisations budgétaires suivantes sont approuvées :

- 1 953 dont 1 471 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 482 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 185 334 365 € d'Autorisations d'Engagement (AE) dont :
 - 135 104 763 € personnel
 - 28 771 919 € fonctionnement
 - 21 457 683 € investissement
- 174 496 997 € de Crédits de Paiement (CP) dont :
 - 135 104 763 € personnel
 - 26 578 336 € fonctionnement
 - 12 813 898 € investissement
- 175 479 101 € de prévisions de recettes (RE)
- + 982 104 € de solde budgétaire

Article 2 :

Les prévisions comptables suivantes sont approuvées :

- + 1 499 433 € de variation de trésorerie
- - 610 819 € de résultat patrimonial
- + 961 064 € de capacité d'autofinancement
- - 1 484 997 € de variation de fonds de roulement

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la délibération correspondante.

1-2 Maintien de l'exonération des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires – vote

Le maintien de l'exonération des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

1-3 Appel à cotisation Anjou Inter Langues – vote

La cotisation à Anjou Inter Langues, d'un montant de 16 580 €, est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

1-4 Dossiers d'admission en non-valeur – vote

Les dossiers d'admission en non-valeur proposés par l'agent comptable sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

2. Ressources Humaines

2.1 Campagne d'emploi des enseignants-chercheurs 2022

La campagne d'emploi 2022 des enseignants-chercheurs est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 28 voix pour et 3 abstentions.

2.2 Campagne d'emploi des personnels BIATSS 2022

La campagne d'emploi 2022 des personnels BIATSS est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions.

3. Vie de l'établissement

3-1 Nouveau Schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap 2021-2025 – vote

Le nouveau schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap 2021-2025 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

4. Enseignement et conventions

4-1 Création du D.U. « Repérer, diagnostiquer, prévenir, corriger et accompagner les fragilités chez les personnes âgées » - vote

La création du D.U. est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

4-2 Création du D.I.U. « obésité pédiatrique, approche de santé publique » - vote

La création du D.I.U. est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

4-3 Création du D.I.U. « Cancer chez l'adolescent et le jeune adulte » - vote

La création du D.I.U. est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

4-4 Convention de coopération entre l'Université d'Angers et l'Université de Leipzig (Allemagne) – double diplôme sur le Master mention Finance, parcours Law and finance – vote

La convention de double-diplôme est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique.

Olivier HUISMAN

*Le Directeur général des services,
Pour le président et par
délégation*

Signé le 16 novembre 2021